des victimes de Mme Humbert, Mme Guillard, a payé d'un internement de 30 mois son acharnement à vouloir dénoncer les agissements des escrocs. Mme Guillard a déposé aujourd'hui une plainte contre le docteur Wallon, qui l'a examinée lorsqu'elle fut enfermée sur la dénonciation des Humbert et qui affirma qu'elle était folle.

Le médecin déclare que Mme Guillard a été atteinte d'aliénation mentale, sans doute à la suite des agissements de la famille Humbert, mais qu'aujourd'hui elle est guérie.

Le roman

Au dedans comme au dehors du Palais, les « on dit » continuent.

On raconte, notamment, une histoire assez singulière pour être rapportée.

Mme Humbert, par une de ses combinaisons formées en vue d'événements lointains et qui marqueraient une prévoyance d'analyse difficile, Mme Humbert, donc, n'aurait pas déclaré, à la mairie, le sexe véritable de l'enfant issu de son mariage avec M. Frédéric Humbert.

Mlle Eve Humbert serait un garçon, un jeune homme maintenant, et à l'appui on fait remarquer sa taille, gigantesque pour une femme, l'isolement dans lequel elle était tenue, etc.

Nous donnons l'histoire pour ce qu'elle vaut.

A LILLE

L'assassinat de M. Schotsmans et l'affaire Humbert

Nous avons dit que les imaginations, en ce moment frappées par les aventures extraordinaires de Romain Daurignac, attribuaient à celui-ci cet assassinat. Pour preuve, on disait qu'il avait vu le cadavre et avait fait mine de ne le point reconnaître.

Mais cette coïncidence reste toujours mystérieuse, et la famille de M. Schotsmans tient le langage que nous avons toujours tenu : à savoir, que l'homme assassiné n'était pas le créancier, et que c'était son frère qui avait opéré avec les Humbert. M. Goron disait hier :

« Mes recherches, longues et minutieuses, sont demeurées vaines, et [illegible] que j'en peux juger par ce que disent les journaux, ces temps-ci, les accusations contre Romain Daurignac manquent de solidité.

Il n'aurait pas commis ce crime lui-même. Or, nous vivons en un temps où l'on ne trouve plus guère de comparses pour [illegible] rôle [illegible] — et [illegible] même pour celui qui le fait jouer. Au moment de mon enquête, j'ai eu de longues conversations avec l'admirable veuve de la victime, dont la douleur était assoiffée de vengeance : toutes les hypothèses ont été envisagées. A aucun instant, on ne me parla de la dette des Humbert, et pour une bonne raison : l'assassiné ne leur avait rien prêté, et ceux-ci ne le connaissaient pas. Romain Daurignac aurait donc parfaitement pu voir le cadavre sans se prononcer sur son identité. Mais le vrai ?

Nous avons suivi plus de vingt pistes : toutes ont été reconnues fausses. Nous n'avons pas même écarté les plus légères, comme les propos vindicatifs des salariés mécontents ou des anarchistes, que la mort d'un capitaliste avait publiquement réjouis. »

Et M. Goron rappelle ensuite la fameuse piste de Seclin sur laquelle il n'y a plus rien à dire.

LE DÉSASTRE DES ANTILLES

La dernière éruption. — La pluie de cendres sur le nord de l'île. — Exode des habitants. — Les observations des savants

Fort-de-France, 29 mai. — La nuit dernière, on a aperçu des éclairs sillonnant le ciel sur une très grande étendue. Un grand nombre de personnes, effrayées par ce spectacle ma[illegible], ont quitté la ville ; mais la plupart des habitants sont demeurés dans les rues à contempler avec effroi ces lueurs inquiétantes. Le spectacle a duré deux heures et les habitants sont ensuite rentrés chez eux dans un état de vive anxiété.

Les éclairs étaient dus simplement à des conditions atmosphériques et l'on a déjà vu ici des phénomènes autrement effrayants ; il faut dire qu'à l'heure actuelle la population énervée s'effraie très facilement.

Les éclairs ont été accompagnés d'une nouvelle éruption de la montagne Pelée. Les villes du nord sont recouvertes de poussière volcanique qui atteint une épaisseur de quinze centimètres. Une maison a été détruite à Basse-Pointe, mais il n'y a pas eu de nouvelles victimes.

Les habitants du Marigot, de Macouba, d'Ajoupa-Bouillon et de Saint-Jacques sont en proie à une grande terreur. Le professeur Hill a conseillé l'évacuation de ces dernières localités. La Trinité, où l'on avait conseillé d'établir une nouvelle ville, est également couverte de cendres. Dix mille personnes quittent actuellement les villes du nord et se dirigent vers Fort-de-France.

Le professeur Hill, qui est parti pour étudier de près le phénomène, cherchera à escalader le sommet de la montagne Pelée. Les professeurs Kennan et Jaoassi sont partis jeudi pour l'intérieur ; on n'a pas de nouvelles de ces derniers, et l'on n'est pas sans inquiétude à leur égard.

Au Mont-Pelée. — Nouvelle explosion

New-York, 29 mai. — Un télégramme de Fort-de-France annonce qu'une nouvelle et formidable explosion s'est produite hier matin, à 8 heures 45, à la montagne Pelée. On a aperçu une colonne de fumée noire, mais d'épais nuages ont caché le spectacle du phénomène à Fort-de-France, où il n'y a aucune panique.

Une autre dépêche de Fort-de-France dit que les colonnes de fumée vomies par le volcan s'illuminent intérieurement pendant la nuit, ce qui fait croire que lave continue à bouillonner dans l'intérieur de la montagne, sans avoir cependant la force d'atteindre l'orifice du volcan et de se répandre sur les pentes.

Les cadavres sous la cendre

On mande de Fort-de-France que le travail d'incinération a été repris à Saint-Pierre, mais dans des conditions extrêmement défavorables. Le pétrole, enflammé, ne peut plus atteindre la plupart des cadavres recouverts, depuis la dernière éruption, par une épaisse couche de cendres et de blocs de toutes dimensions. Il faudrait des milliers d'ouvriers pour déblayer les ruines et les bras manquent. L'opinion générale est qu'on devra laisser à la nature le temps d'achever son œuvre ; la chaleur est si intense qu'avant quelque douze ou quinze jours les cadavres en putréfaction seront desséchés ou annihilés.

Mort en téléphonant

Le correspondant d'un journal américain envoie un récit de la catastrophe qui contient l'horrible anecdote suivante :

Un commerçant de Fort-de-France était en communication téléphonique avec un de ses amis de Saint-Pierre qui lui racontait les phénomènes visibles depuis le matin au sommet de la montagne Pelée.

Tout à coup, au milieu d'une phrase, le commerçant entendit sortir de l'appareil un hurlement effroyable, suivi par un silence lugubre : son ami avait été surpris par la mort, si inopinément que la phrase était restée inachevée.

La mission scientifique

Paris, 29 mai. — La mission scientifique que l'Académie des sciences envoie à la Martinique, pour étudier sur place la catastrophe, sera probablement composée de trois savants, choisis parmi les délégués et les hydrographes. En dehors du but purement scientifique, la mission s'occupera de déterminer dans quelle mesure les anciennes localités détruites peuvent être reconstruites. Elle s'efforcera de désigner les endroits que l'on peut habiter de nouveau sans danger.

Le départ de la mission aura lieu dès que les crédits nécessaires, 25.000 francs probablement, auront été accordés par le Parlement. Le ministère de la marine mettra un aviso à la disposition de la mission pour les explorations côtières.

UNE DÉCOUVERTE D'ÉDISON

L'automobilisme et les moteurs électriques

New-York, 29 mai. — M. Thomas Edison, le célèbre électricien, a déclaré à un reporter du *Commercial Advertiser* qu'il venait de résoudre la question de l'automobilisme électrique à longue distance.

Dans une expérience récente, il a démontré qu'il avait perfectionné un moteur électrique qui pourrait fournir un trajet de 160 kilomètres sans être rechargé. Des expériences plus concluantes doivent avoir lieu prochainement.

NOUVELLES MILITAIRES

LÉGION D'HONNEUR. — Le « Journal officiel » du jeudi 29 mai enregistre les nominations au grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Victor Match, chef de bataillon, chef du génie à Valenciennes.

Au grade de chevalier de la Légion d'honneur de MM. A[illegible], capitaine au 43e d'infanterie ; Georges [illegible], capitaine [illegible] au 21 régiment de dragons ; Arsène Pr[illegible], officier d'administration de première classe du service de l'intendance, gestionnaire des vivres à Dunkerque ; de M. Jean Guasco, capitaine au 127e régiment d'infanterie ; Maurice Tardieu, capitaine au 4e cuirassiers ; François Fabier, officier d'administration de première classe du service du génie à Valenciennes.

ARMÉE ACTIVE. — Promotions et nominations. — Infanterie. — Sont nommés au grade de chef de bataillon : MM. Duval de Fraville, capitaine adjudant-major breveté au 169e, affecté au 8e ; Niquet, capitaine au 127e, affecté au 105e. Sont nommés au grade de capitaine : MM. les lieutenants Bédart, du 45e, affecté au 148e ; Orth, du 72e, affecté au 84e ; Bayon, du 155e, affecté au 31e.

État-major général. — M. le général de brigade Rebora, nouvellement promu, est nommé au commandement de la 4e brigade d'infanterie, 2e division, 1er corps d'armée et de la subdivision de région de Saint-Omer, à Saint-Omer.

Cavalerie. — Est nommé au grade de capitaine, M. de Bazelaire, lieutenant au 10e dragons, affecté au 19e chasseurs.

Gendarmerie. — Est nommé au grade et à l'emploi de capitaine, M. Marie Bonnin, lieutenant à Vire (Calvados), désigné pour commander l'arrondissement de Béthune.

Artillerie. — Est nommé au grade de chef d'escadron, M. Pierre Jacomy, capitaine en 1er adjoint à l'atelier de construction de Douai, nommé sous-directeur de cet établissement. Sont nommés au grade de capitaine : M. Georges Charbonnel, lieutenant en 1er au 15e régiment, 6e batterie, nommé adjoint au colonel commandant l'artillerie et le train des équipages militaires en Tunisie ; M. Raphaël Dallon, lieutenant en 1er, détaché aux forges du Nord, maintenu dans son emploi ; M. Henri Johannet, lieutenant en 1er détaché aux forges du Nord, maintenu dans son emploi.

Train des équipages. — Est nommé au grade de chef d'escadron, M. Aimé Lapie, capitaine en 1er, major du 1er escadron, nommé au commandement du 3e escadron. Est nommé au grade de capitaine, M. Alphonse Fèvre, lieutenant en 1er, officier d'habillement du 8e escadron, affecté à la direction d'artillerie de Lille et classé au 1er escadron, 1re compagnie.

Mutations. — Infanterie. — M. Guéguin, chef de bataillon au 8e, passe au 29e, maintenu au conseil de guerre de la 18e région. M. Brégé, capitaine au 73e, passe au 3e régiment de tirailleurs. M. Outhier, capitaine adjudant-major au 10e passe au 73e. M. Poulain, capitaine au 68e, passe au 127e ; reste détaché au service géographique. M. de Poumayrac, capitaine au 131e, passe au 43e ; reste détaché au service géographique. M. Deruelle, lieutenant au 8e, passe au 90e. M. Le Chauff de Kerguenec, lieutenant au 70e, passe au 33e. M. Valentin, lieutenant au 127e, passe au 24e. M. Lardet, lieutenant porte-drapeau au 8e, passe au 106e.

Artillerie. — M. Kintgen, capitaine en 1er, major du 2e bataillon, est affecté à la direction de Maubeuge. M. Grandjeau, capitaine au 1er au 6e régiment, 8e batterie, est nommé major du 2e bataillon. M. Lefer de la Motte, lieutenant en 1er au 1er bataillon, 1re batterie, est classé au 7e régiment. M. Hébert, lieutenant en premier au 35e régiment, 8e batterie, est classé au 1er bataillon, 1re batterie. M. Hollande, lieutenant en premier, classé hors cadres au titre des colonies (groupe des batteries du 38e régiment à Madagascar), est replacé dans les cadres de l'armée et affecté au 15e régiment.

Train des équipages. — M. Durand, capitaine en 1er au 7e escadron, 5e compagnie, est nommé major du 1er escadron. M. Lescot, lieutenant en 1er au 1er escadron, 5e compagnie, est nommé officier d'habillement du 8e escadron.

— Service de l'intendance (Bureau de l'intendance). — M. Boniface, officier d'administration de 2e classe au 1er corps d'armée, est désigné pour le gouvernement militaire de Paris.

— Service de santé. — M. Troché, médecin-major de 1re classe au 5e régiment du génie, est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire de Maubeuge. — M. Vorhaye, médecin-major de 1re classe, médecin chef de l'hôpital de Maubeuge, est désigné pour l'hôpital militaire Saint-Martin, à Paris. — M. Carton, médecin-major de 2e classe au 19e régiment de chasseurs à cheval, est désigné pour le 156e d'infanterie. — M. Martin, médecin-major de 2e classe à l'école militaire préparatoire de Montreuil-sur-Mer, est désigné pour le 19e régiment d'infanterie. — M. Tuouis, médecin-major de 2e classe au 45e régiment, est désigné pour le 19e régiment de chasseurs à cheval. — M. Datilong, médecin-major de 2e classe au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, est désigné pour l'école militaire préparatoire de Montreuil-sur-Mer. — M. Henriot, médecin aide-major de 1re classe au 85e d'infanterie, est désigné pour le 45e de même arme.

MÉDAILLE MILITAIRE. — Le « Journal officiel » du jeudi 29 mai annonce que la médaille militaire est accordée à MM. Michel Salis, adjudant au 43e d'infanterie ; Jules Vasseur, maréchal des logis chef à la 1re légion de gendarmerie ; J.-B. Claude, adjudant à la 1re section de secrétaires d'état-major et du recrutement ; Alphonse Mahieu, gendarme à la 1re légion de gendarmerie.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La *Petite Feuille catholique* doit être distribuée gratuitement chaque semaine, *dans TOUTES les maisons de la Ville de Roubaix.*

Les personnes qui ne la recevraient pas exactement chaque semaine ou qui connaîtraient des habitants ne la recevant pas, sont instamment priées d'en aviser le gérant, M. I. Duquenne, à l'Imprimerie Reboux, 71, Grande-Rue, Roubaix.

N. B. — Les hôteliers, aubergistes et toutes les personnes ayant chez elles des pensionnaires ou des *logeurs* peuvent, à leur demande, recevoir le nombre d'exemplaires qu'elles désirent.

LA GRANDE FÊTE DE BOXE DU 1ER JUIN

Plus que deux jours nous séparent de cette grande fête et déjà il ne nous reste que quelques places réservées, c'est donc un succès assuré pour l'Académie de boxe française de Roubaix. Il est vrai que jamais nous n'aurons vu dans notre ville une telle pléiade de champions comme ceux qui vont se produire dimanche prochain, à quatre heures, dans la salle de la Société artistique 58, rue de l'Alouette. Quelques numéros de ce programme, produits à Paris, feraient courir tout le monde sportif. On peut s'attendre à de superbes assauts entre Desruelles et Petit ; Mainguet et Petit ; Albert et Mainguet ; Chabrier et Albert ; Desruelles et Chabrier. Cette dernière rencontre sera certainement l'une des plus belles de la soirée si nous nous reportons à l'article de l'« Auto-Vélo » du 26 mai, qui rendait compte de la soirée du « Boxing Club de France », à Paris, où ces deux tireurs se mesurèrent.

« Le clou de la soirée a été sans contredit l'assaut Desruelles-Chabrier ; jamais assaut ne fut aussi émotionnant, aussi vite et aussi scientifique, une colonne ne suffirait pas du reste à énumérer tous les coups portés de part et d'autre. Chabrier a pris la belle par un coup de pied de revers de figure. Les deux rivaux ont eu les honneurs du double rappel ».

Il faut donc prévoir pour dimanche un assaut particulièrement passionnant entre ces deux maîtres, d'autant plus que Chabrier suit en ce moment un entraînement tout spécial en vue de sa rencontre en boxe française contre boxe anglaise avec le célèbre champion anglais Chamberlain qui aura lieu à Paris mercredi prochain. De son côté, le vaillant professeur roubaisien, Jean Desruelles, est dans une forme exceptionnelle et se promet de mettre en relief les beautés de la méthode Charlemont.

Rappelons que pour retenir les quelques places encore disponibles, il faut s'adresser à l'Académie de boxe française, 18, rue du Collège, à Roubaix.

SAVON PRINCESSE MAKOKO, parfum nouveau

Chronique Locale

ROUBAIX

LES REVUES D'APPEL. — Le lundi 9 juin, à onze heures et demie du matin, il sera procédé sur la Grande-Place, à l'issue des opérations du Conseil de révision des jeunes gens du canton de Roubaix-Ouest, à la revue d'appel des hommes des services auxiliaires des classes 1881, 1886, 1891, 1895 et 1899, des trois cantons de Roubaix.

Le lendemain, 10 juin, à midi, également sur la Grande-Place, et dès que le Conseil de révision aura examiné les jeunes gens du canton Est, il y aura une seconde revue d'appel pour les réservistes territoriaux des trois cantons de Roubaix de la classe 1881.

UNE MESSE DE PRÉMICES. — Notre concitoyen, M. l'abbé Henri Piat, fils de M. et Mme Piat-Desrousseaux, a reçu l'ordination sacerdotale, samedi dernier, dans l'église Saint-Maurice, à Lille. Le nouveau prêtre célèbrera sa messe solennelle de prémices, lundi prochain, à dix heures, en l'église Notre-Dame.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. l'abbé Vannoye, vicaire de la paroisse du Saint-Rédempteur, est nommé dans la même qualité à Arnèke.

UNE ASCENSION AÉROSTATIQUE. — Le ballon « La Ville de Roubaix », parti mercredi à trois heures de l'après-midi de l'usine à gaz de Croix, et piloté par M. L. V. Boulenger fils, accompagné de M. et Mme H..., a atterri, dans les meilleures conditions, à six heures 15, du soir, sur le territoire de Moerbeck, à la frontière hollando-belge. Nos confrères ont fait un excellent voyage par un temps splendide.

UNE SOUSCRIPTION. — On nous adresse la communication suivante :

SOUSCRIPTION POPULAIRE MUTUALISTE. — L'Union Nationale des Présidents des Sociétés de secours mutuels de France, a décidé dans sa dernière assemblée générale de prendre l'initiative d'une vaste souscription populaire mutualiste uniformément fixée à dix centimes.

Le produit de cette souscription sera offert à M. le Président de la République en vue de la création d'une fondation mutualiste et en mémoire des services rendus à la mutualité française par M. Emile Loubet.

Les listes de souscription seront réunies en un volume qui sera remis au chef de l'Etat. Ce volume formera un véritable livre d'or de la Mutualité populaire française.

Des listes de souscription sont à la disposition des mutualistes roubaisiens au siège de la société des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens, 90, rue des Longues-Haies, à Roubaix.

L'HORAIRE DES TRAINS. — Le nouveau service des trains, sur les lignes du Nord doit commencer le 3 juin prochain. Nous donnons plus loin, un tableau de l'horaire des trains, pour les lignes qui intéressent plus particulièrement nos lecteurs.

UN VIOLENT ORAGE s'est déchaîné dans la soirée de jeudi, vers neuf heures et demie, sur notre région. Les éclairs ont d'abord fulguré en grand nombre ; bientôt les coups de tonnerre se sont succédé presque sans interruption pendant près d'une heure, tandis que la pluie tombait en grosses averses. L'orage n'a pris fin qu'après minuit.

POUR UNE PAIRE DE CHAUSSURES. — Dans la soirée de mercredi, vers neuf heures, un jeune mécanicien, Emile Brunel, âgé de 20 ans, demeurant quai de Gand, 14, s'est rendu chez sa tante, Mme Marie Wangermez, marchande de chaussures, rue de la Longue-Chemise, 9, et a demandé des bottines. Comme on les lui refusait parce qu'il n'avait pas d'argent, il s'est emporté et a frappé sa tante, puis, en sortant, il a brisé la porte à coups de pied. La police, informée, est venue mettre ce jeune homme en état d'arrestation.

LES MÉNAGÈRES feront bien de penser à leur beurre de provision, et de se rappeler que la laiterie d'Oostcamp garantit la pureté et la parfaite conservation de ses beurres.

Adresser au plus tôt les commandes, rue du Bois, 13.

Prix du beurre salé mis en pots : 2 fr. 95 le kilog.

Après le 10 juin, les prix seront augmentés, se hâter.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Une soigneuse, Jeanne Wanmann, âgée de 22 ans, demeurant rue de la Tortue, occupée pour le compte de la Teinturerie Pneumatique, a été brûlée au pied droit, par du savon en ébullition. M. le docteur Dispa lui a ordonné quelques jours de repos.

— A la Société Electrique du Nord, l'un des ajusteurs, Gustave Volcke, âgé de 29 ans, demeurant rue Lacroix, cour Delannoy, a été blessé à l'œil droit par l'éclat d'une paille de fer. Quelques jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Delecœuillerie.

— Au peignage de MM. Léon Allart et Cie, un apprenti trieur, Alphonse Sollaerts, âgé de 18 ans, demeurant rue Monge, s'est fait une entorse au pied droit en tombant. M. le docteur Druesne lui a ordonné huit jours de repos.

— Céline Guydet, bobineuse, âgée de 20 ans, demeurant rue de Rome, s'est blessée à la main droite avec des ciseaux en coupant une mèche de laine. L'ouvrière, qui travaille pour le compte de MM. Louis Glorieux et fils, fabricants, devra, d'après M. le docteur Picquet, chômer six jours.

— A la fonderie de l'Epeule, un débarbeur, Auguste Vaemffeuter, âgé de 39 ans, demeurant rue Cugnot, a été brûlé au pied gauche par de la fonte en fusion. M. le docteur Lepers lui a prescrit vingt jours de repos.

— Un charretier au service de M. Joseph Vanasse, marchand de charbons, a été blessé aux pieds par l'une des roues de son tombereau. M. le docteur Dispa a examiné l'ouvrier, Paul Devoo, âgé de 49 ans, demeurant rue d'Estaing, et lui a ordonné trois semaines de repos.

— Achille Dubois, aide-maréchal, âgé de 31 ans, demeurant rue de Sébastopol, a été blessé à la jambe gauche par une ruade de cheval qu'il ferrait. M. le docteur Butruille a examiné l'ouvrier, qui travaille pour le compte de MM. Bertrand et Demora, vétérinaires, et lui a prescrit quinze jours de repos.

— Dans la teinturerie de Mme veuve Gaydet et fils, l'un des ouvriers, Jules Dendoven, âgé de 29 ans, demeurant rue de Tournai, s'est fait une entorse au genou droit pendant son travail. Quinze jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Parmentier.

UNE TROUVAILLE. — L'agent de police Lievrouw a trouvé, rue de l'Alma, un porte-monnaie contenant plusieurs médailles et deux petites clefs. Il le tient à la disposition de l'intéressé.

ÉCOLE DE NATATION. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

« Le maire de la ville de Roubaix informe les amateurs que les propositions en vue de l'exploitation des buvettes et restaurant de l'École de Natation seront reçues jusqu'au 5 juin prochain.

« SOUVENIRS D'UN VIEUX ROUBAISIEN ». — En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* : « *Souvenirs d'un vieux Roubaisien* », par Gustave Nadaud. Prix, 0.50.

Location de pianos pour fêtes et soirées. Pianos à queue. Prix modérés. **E. Screpel-Pollet**, Grande-Rue.

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES à la Librairie du « Journal de Roubaix ». 4656

Communications

ROUBAIX. — Fanfare l'Espérance. — Les détenteurs de carnets sont priés de les remettre au local, ou le montant des billets vendus, le samedi soir 31 mai au plus tard. Passé ce délai, ces carnets, encore, seront considérés comme vendus. Le « Journal de Roubaix » publiera les numéros gagnants. Les lots non réclamés dans la quinzaine qui suivra la tombola resteront acquis à la société.

CROIX

LA COMMUNE DE CROIX EN DÉFICIT. — C'est vendredi soir que le Conseil municipal se réunit. La séance promet d'être intéressante au possible.

En effet, le compte administratif du maire est soumis à l'approbation de sa fidèle majorité. Or, de ce document, que nous avons sous les yeux, il résulte irréfutablement que les finances municipales sont en déficit.

Malgré d'artificieuses finasseries, la brutalité du fait s'impose et toutes les dénégations, toutes les explications à côté, ne sauraient atténuer l'importance de cette constatation.

Les opérations financières de 1901, qu'il a bien fallu se résigner à faire connaître, fournissent les résultats suivants :

Recettes, 195.033 fr. 07 ; dépenses, 197.200 fr. 36 ; excédent de dépenses, 2.102 fr. 29 ; reliquat de l'exercice précédent, 17.876 fr. 78 ; reliquat de 1901, 15.774 fr. 49 ; restes à recouvrer de 1899, 1900 et 1901, 6.383 fr. 12 ; total, 22.157 fr. 61 ; restes à payer, 22.499 fr. 84 ; déficit, 342 fr. 23.

Voilà les indications données par le citoyen maire, qui aura l'amertume de ne pouvoir revenir dessus.

Or, nous affirmons, et nous le démontrerons par les chiffres de M. Desbarbieux, que le déficit réel est de beaucoup supérieur à celui avoué par le compte administratif.

Ce serait ici le moment de parler des artificieuses finasseries auxquelles nous faisons allusion plus haut. Nous préférons attendre ce qui sortira de la réunion de ce soir,

---

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL

L'AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

M. Le Provost de Launay entendu par le juge d'instruction. — Interrogatoires de Me Du Buit et Parmentier

Paris, 29 mai. — M. Leydet a demandé à M. le Provost de Launay qui il avait voulu désigner en parlant, dans son article du *Gaulois* de l'X... de l'affaire Humbert, qu'il semblait connaître et, enfin, s'il était en mesure d'affirmer que la personne visée était *bien le conseil judiciaire qui avait permis* à Mme Humbert de suivre la procédure compliquée qu'elle avait suivie.

M. le Provost de Launay a répondu que si son article pouvait lui permettre de croire qu'un homme de loi retors avait pu conseiller Mme Humbert, il pouvait le chercher, mais que, quant à lui, il n'avait aucun renseignement à lui fournir. Comme journaliste, a-t-il dit, j'ai le droit d'écrire ce que je crois être la vérité ; comme parlementaire, si j'ai des révélations à faire, je ne les dois qu'au Parlement.

A Me Du Buit, le juge d'instruction a demandé si c'était lui qu'avait voulu viser M. le Provost de Launay. Me Du Buit a répondu négativement. D'autre part, l'interrogatoire de Me Parmentier a duré une heure et demie environ. Il a été très serré et a porté uniquement sur l'emploi de la somme de 6 millions 7[illegible]0.000 francs de rente française qu'on a dit avoir été pratiqué par Me Auzoux et qui fut présenté à divers prêteurs pour les inciter à verser leurs fonds, soit à en attendre le remboursement, soit enfin à prêter de nouvelles sommes. Me Parmentier a déclaré au juge que ce n'était pas lui qui avait été chargé de faire ce remploi, mais bien Me Auzoux.

Je suis allé, dit-il, avec Me Auzoux, chez M. Aubry, agent de change. Me Auzoux lui a remis une enveloppe qu'il tenait de Mme Humbret et contre laquelle il a reçu le montant en billets de banque, mais je n'ai pas vu les coupons. Rentrés à l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée, nous avons placé, en présence de Mme Humbert, les billets de banque dans une enveloppe, scellée de cinq cachets de cire rouge, sur lesquels j'ai apposé le sceau de M. Crawford, que j'avais apporté du Havre. Précédemment à l'interrogatoire de Me Parmentier, M. Delacherie, amené de la Santé, avait été conduit dans la salle réservée aux dossiers.

M. Jacquin et la « Ligue de l'Enseignement »

Le *Gaulois* demandait, ce matin, si M. Jacquin, qui, devant le scandale de l'affaire Humbert, avait donné sa démission de conseiller d'Etat, allait conserver la présidence de la fameuse ligue de l'enseignement. Un communiqué nous apprend qu'aujourd'hui même, la Ligue a renouvelé son bureau. M. Jacquin est laissé à ses hésitations sur l'affaire Humbert et c'est M. Ferdinand Buisson, l'ancien président récemment élu député de la Seine, qui a été élu président en remplacement de M. Jacquin.

Une lettre de Mme veuve Humbert

Paris, 29 mai. — Dans une lettre adressée au *Temps*, Mme veuve Humbert met au défi le *Gaulois* de prouver que son mari, au lendemain du krach de l'« Union Générale » ait déposé cinq cent mille francs au comptoir d'Alsace. Elle annonce qu'elle dépose, aujourd'hui même, une plainte en diffamation, contre ce journal, à M. Léopold Sée, ajoute-t-elle, de produire, devant les tribunaux, le reçu qu'il doit tenir de M. Gustave Humbert, en décharge de la somme qu'il prétend lui avoir rendue.

A la poursuite de fugitifs. — Une nouvelle piste

La comédie continue et la justice affecte de prendre au sérieux *une nouvelle piste qui lui aurait été* signalée, hier, de Bordeaux. C'est au fond une réédition de celle d'il y a huit jours et nous ne piétinons même pas sur place, nous reculons. Ainsi, la famille Humbert ferait son tour de France tout à son aise. La semaine dernière, elle était vue dans la Charente ; il faut croire qu'elle s'y est attardée depuis, car après avoir perdu sa trace, alors qu'on la croyait déjà loin, voici qu'on la retrouve sur la route d'Angoulême à Bordeaux ! C'est toujours le même mode de locomotion, mais la famille n'est plus au complet. Il ne s'agit plus, cette fois, de Mme Humbert, de sa fille et d'un monsieur, mais, cette fois, encore, les *touristes* ont été reconnus, à n'en pas douter, par un passant qui les connaissait positivement.

C'est sur des indications de *ce genre*, offrant ces garanties de sérieux, que la justice entre en campagne. Une dépêche nous informe, en effet, que le parquet de cette ville, avisé par celui de Paris, a aussitôt mis tous ses limiers en chasse. On est allé jusqu'à prévenir les autorités espagnoles, les autorités françaises de la frontière, et même l'ambassadeur de France à Madrid. C'est le cas de se demander : qui trompe-t-on ici ? se moque-t-on de la justice ou est-ce la justice qui se moque de nous ?

L'itinéraire suivi par la famille Humbert

Paris, 29 mai. — D'après l'*Intransigeant*, de demain, Frédéric Humbert, Thérèse Daurignac, sa femme, et Eve Humbert, leur fille, se sont embarqués, à Saint-Nazaire, à bord du navire portugais le *Volage*, faisant voile pour Colon, ville située dans l'isthme de Panama.

Perquisitions mystérieuses

Paris, 2 heures matin. — On annonce à la dernière heure que, sur mandat de M. Leydet, M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, a fait, jeudi soir, deux perquisitions chez des personnes qu'on désigne seulement en disant qu'elles portent un nom très connu.

L'enquête à Lille

On sait que Romain Daurignac, au cours de sa visite à Lille, avait fait connaissance d'une demoiselle G. M..., qu'il avait vue pour la dernière fois le jour de l'Ascension.

Jeudi après-midi, M. Jérome, chef de la sûreté, a reçu du Parquet de Paris l'ordre de rechercher Mlle G. M...

Nous ignorons quels renseignements la police espère obtenir d'elle. Il est bien peu probable que Daurignac lui ait dévoilé ses plans. D'après ses propres déclarations, que nous avons déjà reproduites, il se serait contenté de lui confier que les affaires ne marchaient pas à son gré.

Une seconde dépêche du Parquet de Paris confiait au chef de la sûreté une autre mission. On dit, et en pareille matière il faut se garder d'affirmer trop vite, on dit qu'il n'y aurait pas loin de chez nous, à Ascq, en nourrice ou en pension, un enfant qui toucherait de très près à la famille Daurignac. Nous donnons ce bruit avec les réserves qu'il mérite. Mais toujours est-il que le Parquet de Paris a chargé M. Jérome de faire des recherches de ce côté et de vérifier ce qu'il pourrait y avoir de fondé dans cette nouvelle. Le chef de la sûreté a déjà commencé son enquête.

Chaque jour amène de nouvelles découvertes de tentatives d'escroqueries faites par les Humbert et Daurignac auprès de nos concitoyens.

La liste que l'on connaît est déjà bien assez longue et importante, mais qui sait à quel chiffre fabuleux s'élèveraient les sommes raflées à notre région si la défiance ou un hasard heureux n'y avaient mis obstacle ?

S'il faut en croire la rumeur publique, une jeune femme, qui habitait, il y a quelques années, dans une rue située près de la place de Béthune, à Lille, pourrait en dire long sur l'affaire et sur les relations de Daurignac à Lille. Elle était l'amie de l'agent de la maison Humbert, peut-être de Daurignac lui-même, — on n'est pas plus fixe que cela, — et tenait table ouverte pour son ami et les amis de son ami. On aurait vu défiler chez elle certains personnages dont les noms auraient de quoi surprendre si l'on pouvait se fier, en ces délicates questions, à de simples on-dit.

AUX ANTILLES

Fort-de-France, 29 mai. — Un journaliste américain s'est approché, mardi *après-midi*, à environ un mille du Mont Pelée. Il a pris quelques croquis et, en revenant, a passé par le Morne-Rouge, vers neuf heures du soir. Il a trouvé dans une vallée, près de la montagne, un petit hameau contenant 150 cadavres qui n'avaient pas été carbonisés et dont les vêtements n'avaient pas été brûlés.

Londres, 29 mai. — Une dépêche officielle de Saint-Vincent confirme qu'une pluie torrentielle ne cesse de tomber depuis trois jours, que le volcan est toujours en activité, mais qu'il n'y a pas eu de violentes éruptions depuis le 18 mai. Elle ajoute que la peur empêche les habitants de retourner à la campagne et qu'il est difficile de trouver assez de vivres pour la foule rassemblée dans la ville.

LES GRÈVES

DANS LES MANUFACTURES DE TABAC DE REUILLY ET DU GROS-CAILLOU

Paris, 29 mai. — Depuis quelques jours, les ouvriers de la manufacture de tabac de Reuilly s'étaient mis en grève à propos d'une question de règlement et du renvoi d'une ouvrière. Après de vaines démarches faites à l'administration des manufactures de l'Etat, la fédération nationale des tabacs a fait appel à la solidarité des ouvriers des autres manufactures. Les ouvriers de la manufacture du Gros-Caillou se sont mis en grève, aujourd'hui, pour se solidariser avec ceux de Reuilly. On annonce pour demain la grève de ceux de Pantin et on compte, nous dit-on, sur la grève des autres manufactures des départements.

A SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 29 mai. — Les ouvriers veloutiers d'usines, réunis, ce soir, à la Bourse du travail, ont décidé la grève pour demain matin, par 110 voix contre 50.

LE BANQUET ANNUEL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Paris, 29 mai. — La Ligue de l'enseignement a donné, ce soir, au restaurant de Terrasse, sous la présidence du général André, ministre de la guerre, son banquet annuel, auquel assistaient, à côté du sectaire sénateur Delpech, M. Bedore, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, représentant le ministre de l'instruction publique et la fine fleur du monde maçonnique. A noter que M. Jacquin, débarqué le matin même de ses fonctions de président de la Ligue, n'assistait pas au banquet, M. Ferdinand Dreyfus a émis le vœu que les femmes aident à établir une république indestructible basée sur l'idée laïque. Le général André dit : Nous poursuivons une œuvre commune. Vous vous êtes préoccupé, avec un zèle constant, des œuvres post-scolaires et moi j'ai eu aussi à me préoccuper de cette question si grave de l'éducation des adultes dans l'armée. Sur les conseils de la ligue, je me suis engagé dans cette voie.

UN ENGAGEMENT DÉCENNAL IMPOSÉ AUX SAINT-CYRIENS

Paris, 29 mai. — La « Libre Parole » de demain publie l'information suivante :

Nous apprenons que le Ministre de la Guerre a décidé que les candidats à l'école de Saint-Cyr seraient tenus à contracter un engagement décennal au moment de leur entrée à cette école, comme cela se fait pour les membres de l'enseignement. De plus, les officiers, anciens élèves de la même école, seraient tenus, dans le délai de six mois, de contracter le même engagement, au prorata du stage qu'ils ont accompli, ou de donner leur démission.

UN VIOLENT ORAGE A PARIS

Paris, 29 mai. — Un orage d'une extrême violence, accompagné d'éclairs et de coups de tonnerre, s'est abattu, ce soir, sur Paris. A sept heures, l'orage a commencé, la pluie, mêlée de grêle, tombait par torrents. Dans la banlieue, les dégâts ont été considérables. Les primeurs, dont s'alimente Paris, ont énormément souffert. Une partie des communications télégraphiques et téléphoniques avec la province sont interrompues.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UN ACCIDENT MORTEL AUX MINES DE LENS. — L'ouvrier Joseph Cliquennois, âgé de 32 ans, demeurant à Lorgies, était occupé, jeudi après-midi, dans la cour de la fosse numéro 1 des mines de Lens, à décharger d'un wagon des bois de sapin, lorsque tout à coup, il fut pris sous l'un de ceux-ci. On releva immédiatement le malheureux ouvrier qui avait cessé de vivre. Il laisse une veuve et un enfant.

LE CRIME DE BEAUVAIS. — UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU. — Verscueren et la femme Nollet, qui avaient été arrêtés à Dechy, pour un double assassinat commis à Beauvais, ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. On se souvient que la police de sûreté de Paris avait été mise en mouvement et que son enquête avait abouti à l'arrestation des prévenus.

LE DRAME EN CHEMIN DE FER D'ALBERT. — LES FUNÉRAILLES DE LA VICTIME. — Les funérailles de M. Fournier, la malheureuse victime du drame commis en chemin de fer aux environs d'Albert, ont été célébrées jeudi, à onze heures, à Béthune, au milieu d'une foule considérable. Toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, ainsi que les membres du barreau, étaient présents. Au cimetière cinq discours ont été prononcés.

Le meurtrier de M. Fournier a été transféré, jeudi, à l'asile d'aliénés de Dory.

LE DÉPART DE LA DIVISION DE LA BALTIQUE. — Jeudi matin, à quatre heures, le croiseur-cuirassé « Montcalm » et le croiseur « Guichen » ont quitté Dunkerque pour se rendre à Brest. Vendredi matin, les torpilleurs « Cassini », « Yatagan », « Durandal » et « Fauconneau » prendront la même direction.

UN FUNÈBRE COLIS A DUNKERQUE. — Jeudi matin, le vapeur « Maccio » est arrivé à Dunkerque venant de la côte occidentale d'Afrique. Il rapporte le corps du vicomte de [illegible]sanger, mort à l'âge de 24 ans, à Saint-Louis. Ce jeune homme faisait partie de la mission Foureau-Lamy. Le corps a été expédié sur Paris.

LE 33e DE LIGNE AUX TIRS DE GUERRE. — Le 33e régiment d'infanterie effectuera ses tirs de guerre au camp de Sissonne, du 5 au 22 juin prochain.

LES ISLANDAIS. — La goélette « Surcouf », de Dunkerque, a eu un de ses hommes, Nicolas Verspeck, enlevé par un coup de mer, alors qu'elle était en pêche aux îles Westman.

On télégraphie de Leyth, le 23, que la goélette danoise « Svasva » s'est perdue à Islande. L'équipage a été sauvé.

On annonce de Christiania que le vapeur « Normen », de ce port, s'est perdu sur les lieux de pêche.

NOMINATION MILITAIRE. — M. le capitaine Autier, du 43e régiment d'infanterie, est mis hors cadre et nommé à un emploi de son grade au bureau de recrutement de la Roche-sur-Yon.

LES TIRS DE GUERRE DU 43e RÉGIMENT D'INFANTERIE. — Les 3e et 4e bataillons du 43e régiment d'infanterie, à l'effectif de 600 hommes, effectueront leurs tirs de combats à Dunkerque, du 13 au 20 juin prochain. Ils partiront de Lille le 11 juin, en passant par Meteren et Esquelbecq. Le retour s'effectuera par Hardifort et La Gorgue. Les troupes seront rentrées à Lille le 22.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. l'abbé Mahieux, prêtre auxiliaire de la paroisse Sainte-Catherine à Lille, décédé, le 23 mai, à l'âge de 40 ans ; — de M. Pardreau, l'artiste lillois bien connu, qui, pendant de longues années, fut employé à la Mairie, au bureau de dessin.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, jeudi, 29 mai 1902.

2 heures soir, 17° au-dessus de zéro, 762, variable.
5 heures soir, 16° au-dessus de zéro, 762, variable.
9 heures soir, 13° au-dessus de zéro, 761, variable.

Vendredi, 30 mai 1902.

Minuit, 12° au-dessus de zéro, 760, variable.
2 heures matin, 11° au-dessus de zéro, 759, variable.

AVIS AUX SOCIÉTÉS & AUX SYNDICATS

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement les convocations des syndicats ouvriers comme celles des syndicats patronaux, des mutualités, des sociétés de musique, etc., etc., et en général, de toute association ayant un caractère démocratique, charitable, artistique et non commercial.